

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 03 JANVIER 2023**

L'an 2023, le mardi 03 Janvier à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHÂTENAY s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. DAGUET Laurent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 23 Décembre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 23 Décembre 2022.

Etaient présents : M. DAGUET Laurent, M. MOREAU Xavier, Mme PANZA Catherine, Mme BARDINA Virginie, M., FASCIANO Valérie, PLATA Sylvain, VILAR Christophe, MORANDIERE Eric, M BOUVARD Thibaut, M. DESSEROIR Alexandre

Soit plus de la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : SORIN Florent donne pouvoir à DESSEROIR Alexandre

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h35.

Mr BOUVARD Thibaut a été nommé secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 Novembre 2022.

1 Délibération : Travaux de l'Église

Monsieur Le Maire expose,

Afin de préparer la réfection de l'Église, il est nécessaire d'établir un projet contenant le descriptif, le coût.

Ce projet s'établit comme suit :

- Descriptif : travaux de réfection de l'Église intérieur, réparation de la cloche, réparation du plancher et des bancs.
- Coût : Réparation de la cloche : montant HT 7334,00 €
 Réparation du plancher montant HT 3039.37 €
 et des bancs de l'Église
 Maçonnerie et toiture montant HT 44232.45 €
- Échéance du projet : année 2023/2024
- Plan de financement :
- Dépenses HT : 54696.45 € soit 65636.18 €TTC
- Recettes : Plan Église : 30% soit 16408.93€
 DETR : 20% soit 10939.29
 Fondation du patrimoine : 5000€
 Dons : 5000€
 Autofinancement : 17348.23€

CONSIDERANT la nécessité de réaliser la réfection de l'Église compte-tenu de sa fonction dans la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

2 Délibération : travaux du garde-fou de la mare

Monsieur Le Maire expose,

Afin de réparer le garde-fou de la mare, il a été demandé un devis à la société SAS MOTHU PERE ET FILS, pour le remplacement intégral de celui-ci.

Ce projet s'établit comme suit :

- Coût : montant HT 10477.36€
- Echéance du projet : année 2023/2024
- Plan de financement :
 - Dépenses HT : 10477.36€ soit 12572.83€ TTC
 - Recettes : FDI 30% soit 3143.20€ HT
 Autofinancement 7334.16€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Questions diverses :

- Monsieur le Maire nous informe qu'il y aura un nouvel agent technique au 1^{er} Mars 2023, 17H sur la commune de Châtenay et 18H sur la commune de Oysonville.
- Préparation de la gazette pour le début d'année 2023
- La sortie au Bowling pour les enfants de Châtenay s'est très bien déroulée suivi d'un goûter offert par la mairie.
- Monsieur le Maire et le Conseil Municipal remercient l'association « Les Z'amis de Châtenay » pour leur boîte de chocolat.
- Monsieur le Maire nous informe qu'il y eu des vols de guirlandes électriques sur le sapin devant l'Église, cela est inacceptable.
- Concernant le Repas des Aînés, les personnes âgées de 75 ans et plus recevront un colis pour ceux et celles qui ne peuvent se déplacer au restaurant.

Tour de table :

- Plusieurs personnes constatent qu'il y a des soucis avec la Fibre sur la commune, nous allons recontacter la société pour savoir l'avancement des travaux.

- Il nous a été dit qu'il y avait une mortalité des tourterelles sur la commune depuis plusieurs jours, sans qu'elles ne soient blessées.
- Un rappel sera fait sur Panneau Pocket et dans les boites aux lettres sur le tri des poubelles et la sortie sur le trottoir afin de respecter l'environnement de la commune.

Fin de séance à 20H15.

Secrétaire de séance,

BOUVARD Thibaut



Le Maire,

DAGUET Laurent

